



Paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles

Feuille d'information paroissiale

Du 1^{er} au 7 juin 2025

Dimanche 1^{er} juin - 7^e dimanche de Pâques

Abattre les murs qui séparent

Chers frères et sœurs,

Chanceux que nous sommes ! Dans l'évangile du jour (Jn 17, 20-26) Jean nous rend témoins de la prière de Jésus, et cette prière nous est personnellement destinée : " Père saint, je ne prie pas seulement pour ceux qui sont là, mais encore pour ceux qui, grâce à leurs paroles, croiront en moi. ». Jésus prie pour ceux qui croient en lui, pour son Église. Mais que demande devant témoin, Dieu le Fils à son Père ? "Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi".

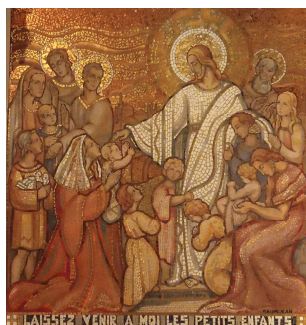
Aussi différents que nous soyons, nous sommes donc appelés à l'union et même davantage à la communion ! A être en communion entre nous, en communion avec lui, Jésus, en communion avec le Père, pour vivre à notre tour, à sa suite, la gloire de la résurrection. Tout nous est offert ! Il nous reste à chercher à « plaire à Dieu » en nous unissant, en nous préservant du diviseur, en grecque « diabolos ».

Dans notre quotidien, comment « plaire à Dieu » ? Comment vivre cette union, cette communion ?

Et si nous tournions davantage notre regard vers le Seigneur ? Rejoignons-Le plus souvent dans **la prière** ! Le préalable à cette prière semble être le silence ou au minimum un coup de frein à la suractivité de nos vies trépidantes. Il s'agit de faire un peu de place et donner un peu de temps au Seigneur pour que son Esprit Saint fasse grandir cette graine qu'est **la foi** qui hiberne en chacun de nous. Cette foi qui se mue en amour cherchera ensuite à entrer en action, en une action non pas désordonnée mais une action qui porte du fruit : **le service**, le don

gratuit. Nos couples, nos foyers, nos familles sont les premiers lieux de mise en pratique du service. Viennent ensuite notre paroisse, nos cercles d'amitié et d'engagements, nos entreprises... Ce service désintéressé, ce don gratuit, est **amour de charité** qui fait grandir la **paix**. Cette paix intérieure nécessaire à la paix extérieure. Ainsi donc, Sainte Mère Teresa résumait :

- Le fruit du silence est la prière,
- Le fruit de la prière est la Foi,
- Le fruit de la foi est le service,
- Le fruit du service est la paix.



Cette paix nous nous la donnons à chaque messe. Cette prière, cette union, cette communion culminent à chaque messe : Le signe visible en est l'**Eucharistie**, moment d'intimité profonde avec Jésus. Témoignons-en !

Dans la deuxième lecture (Ap 22), Jean l'évangéliste, qui nous fait partager l'intimité profonde de Jésus avec son Père, nous aide à rester fidèles et fermement unis au Christ pour devenir des témoins de l'amour et de la présence de Dieu dans

ce monde.

La fidélité et le service, Etienne, le premier diacre et martyr de l'Eglise, en témoigna jusqu'à donner sa vie, et intercéder, à l'imitation de Jésus Christ, pour ceux qui le lapidèrent (première lecture Ac 7, 55-60).

Que le Seigneur nous aide à abattre les murs qui séparent ! Qu'Il nous unisse et nous confirme dans cette **espérance** : à la suite du Christ, être à notre tour glorifiés !

Xavier Lefèvre
Diacre Permanent

Calendrier liturgique

Dimanche 1^{er}
Mardi 3
Mercredi 4
Jeudi 5
Dimanche 8^e

7^e dimanche de Pâques
Les martyrs de l'Ouganda (mémoire)
sainte Clotilde (mémoire)
saint Boniface (mémoire)
Pentecôte (solennité)

Intentions du pape

Pour grandir dans la compassion à l'égard du monde.

Prions pour que chacun d'entre nous trouve la consolation dans une relation personnelle avec Jésus et apprenne de son Cœur la compassion à l'égard du monde.

Paroisse Sainte-Anne de la Butte-aux-Cailles
188 rue de Tolbiac 75013 Paris



Tél : 01 45 89 34 73
Courriel : secretariat@paroissesainteanne-paris.fr
site : www.paroissesainteanne-paris.fr

Vie Paroissiale

Agenda

Dimanche 1 ^{er}	7^e dimanche de Pâques 13h00 : Messe de l'Aumônerie mauricienne , dans l'église 15h00 : Conférence du père Michel Fédou sur le 1700 ^e anniversaire du Concile de Nicée
Lundi 2	17h45 : Chapelet
Mardi 3	19h45 : Parcours Alpha à la salle Paulin Enfert et adoration (chapelle St Joachim) 19h00 : Rencontre avec Monsieur Jérôme Coumet , Maire du XIII ^e arrondissement
Mardi 4	20h30 : Even , chapelle Saint-Joachim
Jeudi 5	20h00 : Catéchuménat , salle Sainte-Marie
Samedi 7	14h00 : Évangélisation 14h30 : Art et foi , auditorium Ararat
Dimanche 8	Solennité de la Pentecôte

Laudes le mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 08h40, chapelle Saint-Joachim.

Événements paroissiaux



**Conférence du
Père Michel Fédou
Dimanche 1^{er} juin 2025
de 15h00 à 16h30, à l'espace Ararat :
« Le 1700^e anniversaire
du Concile de Nicée »**

Le Père Michel Fédou est jésuite, théologien. Il est enseignant en patristique et théologie dogmatique au Centre Sèvres – Facultés jésuites de Paris. Lauréat du prix Ratzinger 2022.

Quels sont les enjeux des affirmations de Nicée pour notre foi ? Quelle actualité de la manière conciliaire de procéder ?

**Rencontre avec
Monsieur Jérôme Coumet
Maire du XIII^e arrondissement
Mardi 3 juin 2025
À 19h00, espace Ararat**



Dans le cadre de ses visites aux paroisses du 13^e arrondissement, M. Jérôme Coumet viendra échanger avec notre communauté. Ce temps de dialogue sera l'occasion d'aborder ensemble la vie de notre quartier, les projets locaux, et les attentes des paroissiens.

Nous vous invitons à faire parvenir vos questions en amont, à envoyer à : secretariat@paroissesainteanne-paris.fr

**Solennité de la Pentecôte
Dimanche 8 juin 2025**

Monseigneur Ulrich célébrera les **confirmations des adultes** à la cathédrale Notre-Dame lors des messes de la vigile de la Pentecôte, samedi 7 juin à 16h et à 21h. Trois jeunes adultes de notre paroisse seront confirmés lors de la messe de 21h.

**MESSE ANNUELLE DU MCR DE PARIS
Vendredi 13 juin 2025**

Le Mouvement Chrétien des Retraités de Paris vous invite à une messe solennelle présidée par Mgr Gueguen, à l'église Saint-Pierre de Montrouge (82 Av. du Général Leclerc, 75014 Paris). A l'issue de la célébration, les responsables diocésains du MCR seront heureux de vous rencontrer autour d'un verre de l'amitié.



Travaux définitifs de confortation de l'église

La nef a retrouvé son plancher, constitué de lattes de bois variées permettant de recréer les décors originels que nous connaissons (damier, chevrons).

Important :

Le DECH, Département des Edifices Culturels et Historiques de la Ville de Paris, assurant la maîtrise d'ouvrage de l'opération, accompagné par l'agence d'architecture du patrimoine Lympia Architecture, assurant la maîtrise d'œuvre du projet, nous a informé que de travaux importants devront être menés pour conforter les deux tours de la façade. La fin des travaux, initialement prévue pour fin septembre 2025, sera décalée pour permettre la réalisation de ces travaux. Le prolongement du chantier fait actuellement l'objet d'une négociation avec l'entreprise. Par conséquent, ils ne peuvent pas encore s'engager sur une date de fin de chantier.

Pratiquement :

- **Toutes les messes dominicales sont célébrées au sous-sol, dans salle Arc-en-ciel, jusqu'à l'été prochain.**

Accès par le 188 rue de Tolbiac, et par le 11 rue Martin Bernard. La nef reste fermée, jusqu'à la fin des travaux. En dehors des offices, **l'église doit rester fermée.**

- **En semaine : la chapelle Saint-Joachim** (accès par le 188 rue de Tolbiac) reste ouverte.

- **Aucun lumignon ne doit brûler** dans l'église en dehors des offices, ni même pendant ; seul les cierges prévus par la liturgie sont autorisés.

Pour plus d'informations sur les travaux :

- site web (<https://www.paroissesainteanne-paris.fr/travaux-de-confortation-de-leglise/>),

Vous trouverez dans l'église une prière pour confier à sainte Anne cette période de travaux.

L'équipe travaux



DENIER DE L'EGLISE 2025

Votre don est essentiel pour la vie de la paroisse !

Tracts au fond de l'église, ou
<https://www.paroissesainteanne-paris.fr/actualite-3/>
Pour tout renseignement : 01 45 89 34 73, ou :

secretariat@paroissesainteanne-paris.fr

Merci par avance pour votre don et votre générosité !

Enfants et adolescents

SAINT-JOSEPH DES TANNERIES

Des vacances à la montagne

Du 8 au 22 juillet 2025 en Savoie

Plusieurs camps, de 6 à 17 ans. Séjours adaptés à chaque âge. www.assosjt.com.

Contact inscriptions : Blandine Gueslin

blandise@gueslin.fr.

Besoin d'animateurs BAFA et

d'un BAFD. Contacter Marie-

Pierre Barrière : 06 79 50 29 87,

mariepierrebarriere@yahoo.fr



Jeunes adultes

JEUNES ADULTES NOUVELLEMENT ARRIVÉS

Pour recevoir régulièrement les informations « jeunes adultes » et pour toute question liée aux activités des jeunes adultes : jeunesasainteanne@gmail.com

Prier



ADORATION DU SAINT SACREMENT

Dimanche 1^{er} juin 2025

Temps d'adoration du Saint Sacrement dans l'église, animé par les jeunes, de 19h45 à 20h45. Des prêtres seront disponibles les confessions.

Evangelisation

EVANGELISATION PLACE D'ITALIE

Samedi 07 juin 2025, 14h00-18h00

Formation, adoration chapelle St-Joachim, apostolat sur la place, retour à la paroisse, prière conclusive, goûter.

Approfondir

CONFÉRENCE ART ET FOI

Samedi 07 juin 14h30-16h

Représenter le Christ ?

« Le Christ scandaleux ». Avec le P. Venceslas Deblock, auditorium Ararat.

Vie du Diocèse

Atelier d'Aïn Karem

Soirée de clôture

lundi 02 juin 2025 à 19h30

Messe à 19h30, buffet, conférence du père Edouard-Marie Gallez, qui présentera son livre *Le Christianisme face aux autres religions : Jésus-Christ est le "centre de l'histoire"*. RV au Bon Conseil 6, rue Albert de Lapparent 75007 Paris.



Veillée de l'espérance

vendredi 13 juin à 20h30

Dans le cadre du Jubilé de l'espérance, à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Veillée présidée par Mgr François Gonon, vicaire général.



Des nouvelles de la vie paroissiale

Le pèlerinage Cœur de femmes Sur les pas de la bienheureuse Sœur Rosalie Rendu

Notre groupe de Sainte-Anne a rejoint celui de Sainte-Rosalie en début d'après-midi. Tous les groupes se sont retrouvés à la chapelle de la Médaille Miraculeuse pour participer à une messe présidée par le père Arnaud Mougin, curé de Sainte-Rosalie. La figure centrale du pèlerinage de cette année était en effet la Bienheureuse Rosalie Rendu, Fille de la Charité, qui a œuvré un peu au nord de notre quartier. Sa vie, son œuvre et son message



nous ont été présentés à l'issue de la messe dans la chapelle des Lazaristes, lors d'une conférence donnée par une religieuse, fille de la Charité. Puis nous sommes parties en procession derrière la statue de la Vierge Marie, en priant le chapelet et en chantant. Le terme de notre marche était l'église Sainte-Rosalie, où, après un bon dîner réconfort, la journée s'est terminée par un temps d'adoration.

Solidarité

OBJECTIF EMPLOI

Pour la recherche d'emploi ou la reconversion professionnelle, Visemploi 13^e – complémentaire de France Travail – propose un accompagnement personnalisé et bénévole. Contact : visemploiparis13@gmail.com ou 06 67 85 23 64.

Aumônerie mauricienne

RENCONTRE MENSUELLE DE LA COMMUNAUTÉ

Dimanche 1^{er} juin 2025

12h00 : répétition des chants

13h00 : messe et repas partagé

Journée Portes Ouvertes

aux Bernardins

Mardi 10 juin 2025



Venez déambuler sous les voûtes de la nef du XIII^e siècle du Collège des Bernardins, siège de l'École Cathédrale (20, Rue de Poissy, 5^{ème}). Découvrez les nombreux cours publics et laissez-vous surprendre par les mini-conférences de professeurs d'exception. Ce moment est ouvert à tous. Programme de la journée :

- ♦ 14h-18h : Découverte des stands présentant les activités des Bernardins
- ♦ 14h15-15h30 : Présentation de la proposition 2025-2026
- ♦ 16h30-17h30 : quatre mini-cours

<https://www.collegedesbernardins.fr/agenda/journee-360-du-college-des-bernardins>

Vie de l'Eglise

Lettre ouverte des évêques d'Île-de-France aux députés et sénateurs de leurs départements Lundi 26 mai 2025

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Vous êtes investis de la lourde mission d'écrire la loi, et cette charge commande pour vous le respect de toute la nation. Quant à nous, citoyens, dans ce respect dont nous vous assurons, nous ressentons l'impérieuse nécessité de porter aujourd'hui notre parole auprès de vous.

Au décours de la vie de notre société, nous comprenons qu'il y a de vrais appels, de vrais découragements et un vrai désespoir devant les douleurs des maladies et de l'approche de la mort. Mais nous ne pouvons pas, sans réagir, laisser dire que l'espérance réside dans ce que l'on veut appeler un progrès, celui prétendu d'une mort douce et choisie.

C'est en tordant le sens des mots qu'on veut nous faire accepter cette perspective et ce qui en découle : désigner une période comme fin de vie sur des critères impossibles à définir, en présentant cette « fin de vie » comme déjà hors de la vie. Invoquer un droit à mourir alors que la mort est un fait inéluctable. Appeler aide fraternelle le geste qui tue ou la parole qui y conduit. Envisager d'appeler mort naturelle celle qui résultera du geste volontaire qui l'aura provoquée. Ajouter un délit d'entrave à ce droit à mourir, alors que depuis des décennies on densifie la réglementation pour éviter les accidents mortels sur la route ou pour prévenir le suicide.

Commencer par dire que cette possibilité de demander la mort ne s'appliquerait que dans quelques rares cas de maladies incurables, pour avouer finalement que ce droit sera en réalité peu encadré. Assumer la stratégie revendiquée de ceux qui comptent, chaque année, demander à étendre progressivement le champ d'application de la loi pour permettre, demain, l'euthanasie ou le suicide assisté des mineurs, des personnes malades d'Alzheimer, etc.

Nous ne sommes pas seuls, nous croyants, nous catholiques, à dire haut et fort notre opposition la plus vive et la plus fondamentale à l'euthanasie et au suicide assisté. Nous entendons la voix des médecins et des soignants : la mort donnée n'est pas, ne peut pas être un soin. Des juristes aussi : l'équilibre législatif des lois précédentes sera bien rompu. Ceux qui sont proches des plus pauvres, des plus fragiles de notre société, y compris parmi vous, imaginent déjà que ceux-ci seront les premiers à se laisser persuader qu'ils sont de trop dès qu'ils seront âgés, malades.

Comment notre société va-t-elle gérer toutes ces contradictions, ces contre-vérités, ces faux-semblants d'humanisme, sinon en n'appelant plus les choses par leur nom ? Ne serait-ce pas le goût de vivre qui aurait disparu ? Ne serait-ce pas l'espérance que l'on voudrait cacher ?

Au contraire nous affirmons que l'espérance n'est pas morte, nous croyons que l'amitié qui tend la main pour vivre jusqu'à la dernière seconde entretient la paix de celui qui meurt comme de celui qui l'accompagne.

Nous savons, vous savez, que notre droit garantit depuis 25 ans l'accès aux soins palliatifs, mais que ceux-ci demeurent inaccessibles dans plus d'un département sur quatre. S'il s'agit de protéger les plus faibles d'entre nous de souffrances terribles, pourquoi ne pas se tourner résolument, d'abord, vers ces soins palliatifs ? Pourquoi ne pas en faire le préalable indispensable, et non l'alternative, de la mort donnée comme un soin ?

Nous savons, vous savez, que chaque jour, dans ces unités de soins palliatifs, des femmes et des hommes qui demandaient à mourir changent d'avis, parce qu'ils sont regardés non pas comme des « presque morts », mais comme des « toujours vivants » à écouter, à soigner, à soutenir et à soulager dans leurs douleurs et leurs angoisses. À chaque fois que cela se produit, c'est la dignité, la fraternité, l'humanité, qui gagnent du terrain.

Nous savons, vous savez, que la loi Claeys-Leonetti propose des solutions concrètes, équilibrées, exigeantes et humaines, mais qu'elle reste insuffisamment connue et appliquée.

Catholiques, avec d'autres nous sommes résolus à agir.

Par le témoignage, pour dénoncer avec force ce qui selon nous oriente toute une société vers la destruction du dernier lien humain qu'est le mouvement spontané, immédiat, gratuit, qui nous fait infatigablement et quoi qu'il nous en coûte porter secours aux malades et aux mourants. Ce mouvement qui nous fait, et nous fera toujours, choisir la vie.

Par le geste citoyen, pour vous présenter, à vous qui écrivez la loi, ce qu'en tant que membres du corps social nous estimons être une pente infiniment dangereuse et mortifère sur laquelle, une fois engagés, il sera impossible de ne pas glisser irrémédiablement vers toujours plus de permissivité.

Par la prière, pour ceux qui sont dans les angoisses de l'approche de la mort, et de sa solitude, pour ceux qui dans la paix se préparent à la fin de leur vie terrestre, pour ceux qui jour après jour accompagnent fraternellement les grands malades et les mourants, pour vous, qui avez la responsabilité de légiférer.

Notre devoir, notre responsabilité et notre désir, est de rester, au milieu des contradictions que nous rencontrons sur le chemin, lucides et libres pour vivre et agir, avec fidélité et audace, en citoyens et en croyants.

Mesdames, Messieurs les parlementaires, oui, notre société est bien inquiète, mais nous ne nous résoudrons jamais à penser qu'elle puisse calmer cette inquiétude au prix d'une rupture anthropologique qui créerait les conditions d'un crime contre la dignité, d'un crime contre la fraternité, d'un crime contre la vie.

† Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris
† Mgr Benoît Bertrand, évêque de Pontoise
† Mgr Dominique Blanchet, évêque de Créteil
† Mgr Luc Crépy, évêque de Versailles
† Mgr Guillaume de Lisle, évêque auxiliaire de Meaux
† Mgr Etienne Guillet, évêque de Saint-Denis-en-France
† Mgr Philippe Marsset, évêque auxiliaire de Paris
† Mgr Jean-Yves Nahmias, évêque de Meaux
† Mgr Michel Pansard, évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes
† Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre
† Mgr Emmanuel Tois, évêque auxiliaire de Paris

Ouverture de l'église : momentanément fermée pour l'avancée des travaux.

Messes dominicales, en salle Arc en ciel : Samedi 18h00 (messe anticipée) ; Dimanche 9h00, 10h30 et 18h30.

Messes de semaine, chapelle St Joachim : Lundi 19h00 ; Mardi 9h00 et 19h00 ; Mercredi 9h00 et 12h00.

Jeudi 9h00 et 19h00 ; Vendredi 9h00 et 12h00 ; Samedi 9h00.

Accueil au presbytère (à gauche) : du lundi au samedi de 10h00 à 12h00, et de 16h00 à 18h30 (samedi 18h00).

Rencontrer un prêtre ou se confesser (à la salle Paulin Enfert, à la salle Saint-Joseph ou au secrétariat le mardi) :

Le Père Narindra Andriamanampisoa reçoit tous les lundis de 17h30 à 18h30.

Le Père Henri de l'Éprevier, curé, reçoit tous les mardis de 17h30 à 18h30.

Le Père Louis Thiers reçoit tous les mercredis de 17h30 à 18h30.

Le Père Venceslas Deblock reçoit tous les jeudis de 17h30 à 18h30.

Le Père Philippe-Jacques de Bengy reçoit tous les vendredis de 17h30 à 18h30.

Les prêtres reçoivent volontiers sur rendez-vous.

